



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Code de conduite

### **Statistique Vaud réaffirme son engagement en ratifiant la Charte révisée de la statistique publique suisse**

**Afin de renforcer la confiance, garantir la qualité et affirmer le rôle essentiel de la statistique publique pour la démocratie, l'office cantonal de statistique ratifie la nouvelle version de la Charte de la statistique publique de la Suisse. Statistique Vaud rejoint ainsi les producteurs de statistiques en Suisse pour porter haut les principes d'indépendance, d'éthique et de transparence.**

Statistique Vaud ratifie la quatrième version de la Charte de la statistique publique de la Suisse. Déjà signataire des éditions précédentes, le Canton de Vaud confirme ainsi sa volonté de s'aligner sur les standards les plus élevés en matière de qualité, de déontologie et de transparence, en cohérence avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et la Conférence suisse des offices régionaux de statistique (CORSTAT).

Véritable code de conduite, la Charte définit des normes communes pour tous les offices statistiques de la Confédération, des cantons et des communes. Elle vient compléter les bases légales existantes en posant un cadre éthique et des indicateurs concrets pour évaluer les pratiques. Dans un contexte où les informations sont disponibles en abondance, mais pas toujours vérifiables, la statistique publique se doit de garantir des données fiables, impartiales et accessibles, servant de fondement aux décisions politiques, à la recherche scientifique et au débat démocratique.

Cette nouvelle version de la Charte intègre plusieurs nouveautés par rapport aux précédentes. Elle tient compte notamment des missions élargies des offices de statistique en matière de gestion des données, de science des données et d'Open Government Data. Plus proche du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, le document a été rendu plus lisible, tout en restant suffisamment souple pour s'adapter aux réalités variées des différents niveaux institutionnels.

La Charte s'articule autour de seize principes, eux-mêmes précisés par des indicateurs.

Ils couvrent notamment l'indépendance professionnelle, indispensable pour garantir la crédibilité de la statistique publique, l'impartialité qui atteste de l'indépendance scientifique pour la production et la diffusion des informations statistiques, ou encore le respect du secret statistique afin de protéger la confidentialité des répondants et la protection des données des fournisseurs d'informations. La qualité, la transparence, la cohérence et la pertinence des données figurent également parmi les engagements majeurs, de même que l'utilisation efficiente des ressources. Ces principes sont déjà largement inscrits dans la loi vaudoise sur la statistique et guident au quotidien le travail de Statistique Vaud.

Par ce renouvellement d'engagement, Statistique Vaud rappelle l'importance de la statistique publique comme pilier de la démocratie. La mise à disposition de données fiables et indépendantes reste un levier essentiel pour éclairer le débat public et contribuer à la prise de décision basée sur des faits. La ratification de la Charte révisée envoie ainsi un signal fort en faveur de la transparence, de la qualité et de l'innovation au service de toute la population vaudoise.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 10 juillet 2025

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DADN, Carole Martin, cheffe de Statistique Vaud, [021 316 29 40](tel:0213162940)

#### **LIEN(S)**

[Vidéo - Charte révisée de la statistique publique](#)